

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 07 janvier 2025
---	--

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	22 + 6 pouvoirs	26 décembre 2024	30 décembre 2024

N° délibération	Objet
2025-001	Programmation pluriannuelle des investissements communautaires 2025/2029 relatifs à l'eau potable et ceux concernant la prise de compétence

Le 07 janvier 2025 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND

BRENNILIS : Alexis MANAC'H, Marie-Noëlle JAFFRE

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Claude MOREL, Marie-Brigitte BRETHERS

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Arnaud COZIEN, Grégory LE GUILLOU

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, André PAUL

Pouvoirs : Barbara PERRON à Brigitte COURBEZ, Eric PRIGENT à Hubert LE LANN, Philippe ROBERT-DANTEC à Anne ROLLAND, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Jean LE GAC à André PAUL

Secrétaire de séance : Jean-Yves CRENN

Rapporteur : Arnaud COZIEN

Exposé

Monts d'Arrée communauté a mené une étude patrimoniale afin d'évaluer les investissements à mener sur le territoire à compter de la prise de compétence en 2025. Cette étude patrimoniale a été actualisée en 2024 par un état des lieux des installations. Elle a donné lieu à une programmation pluriannuelle de travaux qui doit faire l'objet d'une approbation par le conseil, en cohérence avec la stratégie tarifaire de la collectivité.

Le travail de concertation de l'ensemble des élus de Monts d'Arrée communauté, sur proposition du comité technique constitué pour le suivi du transfert des compétences eau et assainissement, a permis de fixer un scénario de référence en matière d'investissement et les volumes d'inscriptions budgétaires dans le cadre de la Programmation Pluriannuelle des Investissements 2025-2029.

Partant du principe qu'il est d'usage d'actualiser un schéma directeur tous les 5 ans, compte tenu des aléas liés à la prise de compétence et des nouveaux projets potentiels non connus à la date de réalisation de l'étude de schéma directeur, la PPI proposée dans la présente délibération couvre uniquement la période 2025-2029. Au global, la PPI atteint 6 434 307 € en prenant comme scénario de renouvellement de réseaux un taux de 1,2 % du linéaire annuel.

Considérant l'état des lieux des installations nécessaires à l'exercice de la compétence eau potable

Considérant la nécessité de mener des travaux d'investissements pour mettre à niveau l'exploitation des installations d'une part, et maintenir en état ou réhabiliter le patrimoine nécessaire au traitement et à la distribution de l'eau potable d'autre part ;

Considérant que l'enveloppe budgétaire qui doit être allouée à ces travaux ne permettra de ne réaliser que les investissements les plus urgents classés en priorité 1 (sur 3) ;

Considérant que lesdits travaux sont exclusivement financés par la redevance eau, les subventions et l'emprunt ;

Considérant que la capacité de désendettement de la collectivité et que l'impact tarifaire pour les usagers via l'augmentation de la redevance doivent être maîtrisés ;

Considérant en conséquence que les investissements nécessaires se doivent d'être lissés sur des durées cohérentes avec les durées d'amortissement des équipements concernés ;

Considérant l'étude préparatoire au transfert des compétences eau et assainissement menée par Monts d'Arrée communauté portant sur l'harmonisation des tarifs appliqués sur le territoire et l'adéquation entre les recettes perçues et les besoins futurs d'investissements ;

Vu l'avis favorable émis par le comité technique en charge du transfert des compétences eau et assainissement en date du 10 octobre 2024 ;

Vu l'avis favorable émis par le bureau communautaire en date du 12 novembre 2024 ;

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Approuve la programmation pluriannuelle des investissements communautaires 2025 – 2029 relatifs à l'eau potable présentée et les tableaux financiers détaillés en annexe 1 et 2.

- Dit que les dépenses résultant de cette programmation prévisionnelle seront financées à partir des crédits de paiements inscrits au budget annexe eau potable communautaire, et susceptibles de variation compte tenu des aléas des projets pouvant survenir.

- Autorise le Président, pour la mise en œuvre de cette programmation, à solliciter toutes participations financières potentielles nationales et européennes auprès des partenaires concernés.

Envoyé en préfecture le 09/01/2025

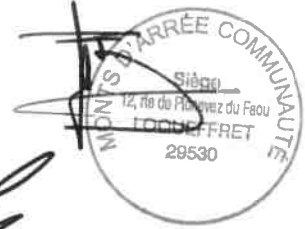
Reçu en préfecture le 09/01/2025

Publié le

ID : 029-200067197-20250107-2025001-DE

- Autorise en conséquence le Président à signer tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes correspondantes.

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,



Le secrétaire,

Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 09 janvier 2025

Annexe 1 : PPI Eau potable 2025/2029 Monts d'Arrée communauté
PPI 2025-2029 EAU POTABLE MAC

Budget	Eau
Priorité	1

Étiquettes de lignes	Somme de 2025	Somme de 2026	Somme de 2027	Somme de 2028	Somme de 2029	Somme de Montant subvention
Berrien	243 667 €	86 167 €	84 167 €	84 167 €	84 167 €	55 650 €
Agrandissement PPI captage Maguet	5 000 €					
Changer antibélier captage Maguet	2 500 €					
Equiper pompage nouveau forage réfaction pompage existant	152 000 €					30 400 €
Pompe refoulement eau du captage vers Château d'eau		2 000 €				
Renouvellement de cana AEP 1,2%/an	84 167 €	84 167 €	84 167 €	84 167 €	84 167 €	25 250 €
Bolazec	41 859 €	36 859 €	36 859 €	36 859 €	36 859 €	12 558 €
Renouvellement de cana AEP 1,2 %/an	36 859 €	36 859 €	36 859 €	36 859 €	36 859 €	11 058 €
Stabilisateurs de pression vers Trevoan	5 000 €					1 500 €
Botmeur	19 955 €	19 955 €	19 955 €	19 955 €	19 955 €	5 987 €
Renouvellement de cana AEP 1,2%/an	19 955 €	19 955 €	19 955 €	19 955 €	19 955 €	5 987 €
Brasparts	552 000 €	150 000 €				
Protection périmètre de protection de captage	400 000 €					
Réhabilitation du réservoir (150 000 € HT) ou remplacement	150 000 €	150 000 €				
Remplacement pompe surpresseur Leuré + porte	2 000 €					
Brennills	50 732 €	40 732 €	40 732 €	40 732 €	40 732 €	12 219 €

Renouvellement de cana AEP 1,2%/an	40 732 €	40 732 €	40 732 €	40 732 €	40 732 €	12 219 €
Réhabilitation armoire électrique station pompage + niveau réservoir (télégestion)	10 000 €					
Huelgoat	72 307 €	72 307 €	72 307 €	87 307 €	72 307 €	21 692 €
Remplacement vannes réservoir Notre Dame des Cieux				15 000 €		
Renouvellement de cana AEP 1,2%/an	72 307 €	72 307 €	72 307 €	72 307 €	72 307 €	21 692 €
La Feuillée	106 169 €	106 169 €	56 169 €	56 169 €	56 169 €	36 851 €
Equiper pompage nouveau forage réfaction pompage existant	50 000 €	50 000 €				20 000 €
Renouvellement de cana AEP 1,2%/an	56 169 €	56 169 €	56 169 €	56 169 €	56 169 €	16 851 €
Lopérec	89 203 €	89 203 €	89 203 €	89 203 €	89 203 €	26 761 €
Renouvellement de cana AEP 1,2%/an	89 203 €	89 203 €	89 203 €	89 203 €	89 203 €	26 761 €
Loqueffret	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
0	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	
MAC	707 000 €	498 000 €	498 000 €	38 000 €	38 000 €	606 460 €
Etude carrière de Berrien	200 000 €					100 000 €
Implantation infrastructure télégestion réseau lorawan et renouvellement compteurs	460 000 €	460 000 €	460 000 €			506 460 €
Remplacement équipements électromécanique 2%/an	38 000 €	38 000 €	38 000 €	38 000 €	38 000 €	
Equiper télégestion Brennilis : Réservoir et captage + chlore (3000), La Feuillée niveau réservoir eau brute (1500€), Lopérec	9 000 €					

(station eau
 Glujeau 1500 €),
 Brasparts Men
 bon pompe à
 chlore (1500 €),
 Scrignac step.
 (1500€)

Plouyé	101 773 €	101 773 €	101 773 €	101 773 €	101 773 €	30 532 €
Renouvellement de cana AEP 1,2%/an	101 773 €	101 773 €	101 773 €	101 773 €	101 773 €	30 532 €
Scrignac	153 983 €	153 983 €	153 983 €	153 983 €	153 983 €	46 195 €
Renouvellement de cana AEP 1,2%/an	153 983 €	153 983 €	153 983 €	153 983 €	153 983 €	46 195 €
St Rivoal	306 252 €	29 252 €	29 252 €	29 252 €	29 252 €	8 775 €
Clapet anti retour centre bourg + vanne séparation Kergombou Keranna	1 500 €					
Périmètre de captage à Bodenna + sécuriser puits Kergombou	75 000 €					
Remplacement des filtres à Bodenna et Kergombou	200 000 €					
Renouvellement de cana AEP 1,2%/an	29 252 €	29 252 €	29 252 €	29 252 €	29 252 €	8 775 €
Toit surpresseur Lost ar C'hoat et Stank an naé	500 €					
Total général	2 290 915 €	1 384 398 €	1 182 398 €	737 398 €	722 398 €	863 679 €

Annexe 2 : investissements concernant la prise de compétence eau et assainissement

Étiquettes de lignes	Somme de 2025
MAC	116 800 €
Détecteur câble x2	1 500 €
GPS centimétrique	1 820 €
Logiciel facturation	25 000 €
Marteau piqueur	2 300 €
Mobilier de bureau	5 000 €

Envoyé en préfecture le 09/01/2025

Reçu en préfecture le 09/01/2025

Publié le

ID : 029-200067197-20250107-2025001-DE

Ordinateur + logiciel bureautique + serveur (3 postes)	7 500 €
Plaque vibrante	1 500 €
Pompe exhaure	1 500 €
Prise en charge	1 500 €
Remorque	5 000 €
Tablette tactile SIG et relève	840 €
Tronçonneuse x2	1 500 €
Véhicules de service : 1 VL, 2 fourgonnettes, 1 fourgon	61 840 €
Total général	116 800 €

